



REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL – JUSTICE – SOLIDARITÉ

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANT (Individu)

N° : GN-PDACG-492826-CS-INDV

Client : Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).

Référence de l'accord de financement : IDA : Crédit N° : 6771-GN & Don N° : D713-GN

N° d'Identification du Programme : P164184

Titre : Recrutement d'un consultant individuel pour l'appui à la mise en œuvre du Plan d'Action du Plan de Mobilisation des Parties Prenant et Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du PDACG.

DEBUT : 14/07/2025

FIN : 29/07/2025

Dans le cadre du Partenariat Pays (CPP), le Gouvernement de la République de Guinée a initié avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale, le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).

Le projet vise à aider la Guinée à transformer son secteur agro-alimentaire en un secteur agricole commercial compétitif et inclusif.

L'objectif de développement du projet est de permettre l'investissement privé pour le développement de chaînes de valeur agricoles commerciales inclusives dans les zones ciblées

Le projet est structuré autour de cinq (5) principales résumées ci-après :

- *Composante n°1 : Amélioration de l'accès aux marchés dans les zones ciblées ;*
- *Composante n°2 : Soutien à l'investissement privé ;*
- *Composante n°3 : Etablissement d'un environnement propice à l'agriculture commerciale ;*
- *Composante n°4 : Intervention d'urgence ;*

➤ ***Composante n°5 : Coordination et gestion du projet.***

Le PDACG est financé par l'Association Internationale pour le Développement (IDA), en don et en crédit, pour un montant de cent (100) millions de dollars US et pour une durée d'exécution de cinq (5) ans (juin 2021 – janvier 2026).

Le Projet porte sur quatre (4) filières prioritaires (fonio, fruits, bétail-volaille, anacarde) et couvre en termes d'investissement les corridors miniers Boké-Kamsar et Kindia-Conakry.

En effet, le document d'évaluation du Projet (PAD), les instruments de sauvegardes environnementales et sociales du Projet, notamment le Cadre de Gestion Environnementale et Sociales (CGES) et le Cadre Politique de Réinstallation (CPR), relèvent des risques environnementaux et sociaux pouvant être engendrés par les activités du PDACG et par conséquent la nécessité de mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes liées aux impacts sociaux. Ils relèvent également la participation de plusieurs parties à la mise en œuvre du PDACG. C'est dans cette perspective qu'un Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) et un Mécanisme de gestion des plaintes (MGP) ont été élaborés l'un pour identifier les différentes catégories d'acteurs, leur niveau d'implication, les outils de mobilisation, besoins et recommandations pour assurer leur mobilisation effective et l'autre, pour gérer les conflits sociaux au niveau locale afin d'atténuer les risques sociaux dans les interventions du PDACG lui permettant d'atteindre ses objectifs.

Ces documents ont été validés par la Banque. Il encourage fortement la mise en place d'outils et méthodes de diffusion et d'information et de sensibilisation pour : i) Faciliter l'accès à l'information aux parties prenantes et à temps ; ii) informer les PP sur la mise en œuvre des activités du Projet ; iii) répondre à temps aux besoins d'informations des partenaires d'exécution ; iv) renforcer leur niveau de compréhension sur les mécanismes de mise en œuvre du Projet ; v) susciter leur mobilisation et engagement autour du Projet afin d'améliorer sa performance ; et vi) prévenir et atténuer des risques sociaux notamment les conflits qui se manifesteront dans l'intervention du projet.

Le PMPP et le MGP sont assorti d'un plan d'action de mise en œuvre qui doit ainsi s'appuyer sur une communication et concertation participative, inclusive et de consensus d'autant qu'il s'agit des outils d'aide à l'atteinte des résultats du Projet.

Ainsi, la création des cadres de concertation, leur animation et suivi par catégorie PP, et la mise en place de outils de communication, sensibilisation et information sur le projet ainsi que le MGP, constituent des moyens importants pour la mobilisation effective des différentes parties. Elle contribue également à la prévention et l'atténuation et correction des insuffisances révélés aux niveaux des différentes parties dans la mise en œuvre du projet.

C'est pourquoi, l'UCEP envisage le recrutement d'un (1) Consultant Spécialiste en Mobilisation sociale pour appuyer la mise en œuvre des activités de mobilisation des Parties Prenantes inscrites dans les plans d'action de mise en œuvre du PMPP et la vulgarisation du MGP afin de favoriser la mobilisation, l'engagement et implication des parties prenantes dans l'exécution du PDACG pour atteindre ses objectifs.

Ces outils et supports seront diffusés à travers des supports de communication tels que les radios rurales et la télévision pour faciliter l'accès à l'information sur MGP du PDACG pour un plus

grand nombre d'acteurs évoluant dans les zones d'intervention (Matching Grant et sur infrastructures).

Le Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en **langue française** en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les documents suivants : Cv, lettre de motivation, références, diplômes, attestations de services faits et attestations de formations complémentaires.

Les critères pour l'évaluation des candidatures seront :

I- Education :

- ✓ Disposer d'une formation universitaire de base (BAC+4) dans le domaine Sciences sociales, géographie, politiques, communication, sociologie/anthropologie/management du développement, andragogie ou équivalent.

II- Expériences :

- ✓ Il (elle) devra avoir au moins **sept (7) ans** d'expériences dans la conception et la mise en œuvre de programmes de mobilisation sociale et de sensibilisation dans l'exécution des projets de développement ;
- ✓ Il (elle) devra avoir réalisé au moins **trois (3) missions** en conduite et animation des séances de renforcement de capacités entre multi acteurs au sein d'un projet ou programme dans les zones d'intervention du projet ;
- ✓ Il (elle) devra avoir d'excellentes compétences en communication verbale et écrite, avec la capacité de présenter des idées de manière claire et convaincante ;
- ✓ Il (elle) devra avoir conduit au moins **deux (2) projets** ou programmes sociaux avec multi-acteurs financé par les institutions nationales ou internationales.

III- Langues de travail et régions :

- ✓ Il (elle) devra avoir une connaissance des zones d'intervention du projet et les langues parlés dans ces zones.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux directives de sélection de consultants individuels de la Banque mondiale « Règlements pour la Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le FPI » de la Banque mondiale édition Février 2025.

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé de missions similaires évaluées pour les critères (ii).2 et (ii).3 sera sélectionné.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : **du Lundi au Jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn GMT et le Vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT.**

Les dossiers de candidature doivent être déposés physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **29 Juillet 2025 à 10 h 00 mn GMT.** Les enveloppes doivent porter expressément la mention « **Recrutement d'un consultant individuel pour l'appui à la mise en œuvre du Plan d'Action du Plan de Mobilisation des Parties Prenant et Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du PDACG** ».

À l'attention de : **Monsieur le Coordonnateur National du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).**

L'adresse dont il est fait mention ci-dessus est: **Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Tél : (+224) 628 89 66 80 Email : coordonnateurpdacg@gmail.com avec copie obligatoire à : pdacg@magel.gov.gn et procurementpdacg@gmail.com**

Fait à Conakry, le 14 Juillet 2025


M. Hamidou DIAPLO
Coordonnateur National du PDACG

